

BRIEFING GENERAL

# POURQUOI NOUS AVONS BESOIN D'UN TRAITÉ DE NON-PROLIFÉRATION DES COMBUSTIBLES FOSSILES

Publié en

*Mai 2023*

Plus d'information sur

*FossilFuelTreaty.org*



**FOSSIL FUEL**  
**NON-PROLIFERATION**  
**TREATY**



# SOMMAIRE

|            |  |           |
|------------|--|-----------|
| <i>01.</i> | <i>INTRODUCTION</i>  | <i>3</i>  |
| <i>02.</i> | <i>COMPOSANTES DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALE</i>                    | <i>7</i>  |
| <i>03.</i> | <i>UN TRAITÉ DE NON-PROLIFÉRATION DES COMBUSTIBLES<br/>FOSSILES</i>    | <i>9</i>  |
| <i>04.</i> | <i>MESURES QUE LES GOUVERNEMENTS PEUVENT PRENDRE DÈS À<br/>PRÉSENT</i> | <i>10</i> |

## 1. INTRODUCTION

*Le Traité de non-prolifération des combustibles fossiles est une initiative mondiale visant à encourager la coopération internationale afin d'accélérer la transition vers des énergies propres pour tous, de mettre fin à l'expansion du pétrole, du gaz et du charbon, et de réduire la production existante conformément à ce que la science exige pour faire face à la crise climatique. L'appel en faveur d'un traité visant à accélérer une transition juste, rapide et financée vers l'abandon des combustibles fossiles, principale cause de la crise climatique, prend de l'ampleur.*



### *Code rouge climatique pour l'humanité*

Selon le dernier rapport du groupe de travail I du GIEC, le changement climatique est généralisé, rapide et s'intensifie, et certaines tendances sont déjà irréversibles, au moins pour la période actuelle.<sup>1</sup> Les conclusions du GIEC ne sont rien de moins qu'un "code rouge pour l'humanité". **"Les sonnettes d'alarme sont assourdissantes et les preuves irréfutables"**, selon le secrétaire général des Nations unies António Guterres, **"nous devons agir de manière décisive maintenant pour maintenir une température de 1,5 °C."**<sup>2</sup>

### *Les combustibles fossiles sont la principale cause du changement climatique*

Pour maintenir l'objectif de l'Accord de Paris de limiter le réchauffement à 1,5 °C, il faudra prendre des mesures urgentes pour s'attaquer à la principale cause de l'urgence climatique : les combustibles fossiles. **L'industrie des combustibles fossiles est responsable de plus des trois quarts de toutes les émissions historiques de dioxyde de carbone depuis la révolution industrielle.**<sup>3</sup>

## *L'industrie des combustibles fossiles prévoit de dépasser largement l'objectif de 1,5°C fixé à Paris*

Malgré l'urgence climatique, les gouvernements planifient une production qui entraînera en 2030 des émissions plus de deux fois supérieures à celles qui seraient compatibles avec la limitation du réchauffement à 1,5 °C et la prévention d'un dérèglement climatique catastrophique. À elles seules, les émissions provenant des capacités de production existantes ne permettraient pas de rester en deçà de ce seuil. Pour limiter le réchauffement à moins de 1,5°C, le monde devra réduire la production de fossiles d'au moins 6 % par an entre 2020 et 2030, selon le rapport du PNUE sur les écarts de production<sup>5</sup>.

## *L'élimination progressive des combustibles fossiles nécessite des mesures "du côté de l'offre" pour compléter les réductions d'émissions*

Au cours des dernières décennies, les négociations se sont concentrées sur la réduction des émissions tout en négligeant la production de combustibles fossiles. Le succès de ces efforts est limité par l'industrie, qui verrouille la production et limite la compréhension par le public de son rôle dans la crise. Pour rester en deçà de 1,5 °C, il est nécessaire de compléter les mesures de réduction des émissions par des actions visant à réduire la production et l'offre de combustibles fossiles. Cela serait rentable et éviterait de futurs blocages dus à des raisons techniques, économiques, juridiques et politiques, tout en réduisant les risques liés à retarder la transition (**encadré 1**)

## *Une transition juste nécessite de nouvelles formes de coopération internationale*

Une réduction rapide, juste et respectant la limite de 1,5 °C nécessitera une coopération internationale pour éviter la prolifération des combustibles fossiles, gérer le déclin de la production et permettre des transitions justes et équitables. La coopération est notamment nécessaire pour permettre aux pays de réduire leur dépendance mutuelle à l'égard des combustibles fossiles, soutenir les travailleurs et les communautés, passer rapidement aux énergies renouvelables et construire des économies plus diversifiées. Pour ce faire, il faudra éliminer les obstacles à la transition en repensant les règles relatives à la dette, au commerce et au financement qui freinent la transition. Nous avons besoin d'une transition qui ne laisse personne de côté.

### **ENCADRÉ 1 — RISQUES DE RETARDER LA TRANSITION DES COMBUSTIBLES FOSSILES :**

- Entraver l'inévitable transition
- Créer des actifs échoués et risquer d'instabilité financière
- Accroître les risques pour les travailleurs et les communautés
- Limiter et retarder l'expansion des énergies renouvelables
- Limiter et retarder la diversification économique vers des secteurs plus soutenables
- Consolider des puissants groupes politiques pro-fossiles
- Blocages techniques, économiques, juridiques et politiques
- Risque accru de géo-ingénierie dangereuse
- Risque de réchauffement catastrophique de la planète bien au-delà de 1,5 °C

## La CCNUCC et son accord de Paris ont un rôle important à jouer

Les accords existants, notamment la CCNUCC et l'Accord de Paris, peuvent jouer un rôle clé. Les parties peuvent envisager de s'attaquer aux combustibles fossiles par le biais de :

- Mesures nationales élargies visant à réduire l'approvisionnement en combustibles fossiles ou la dépendance à l'égard de ceux-ci (**encadré 2**) ;
- Contributions déterminées au niveau national (CDN) révisées ;
- Stratégies de développement à long terme à faible émission de gaz à effet de serre pour le milieu du siècle ;
- Processus relatifs aux mesures de réponse et à la diversification économique ;
- Apports en matière de financement, de technologie et de capacité ;
- Empêcher les règles de compensation qui soutiennent la poursuite de l'extraction et de l'utilisation des combustibles fossiles ;
- Reddition de comptes dans un cadre de transparence renforcé ;
- Bilan mondial de l'Accord de Paris, 2021-2023.

Les gouvernements doivent accélérer les discussions sur la manière dont la CCNUCC et son Accord de Paris pourraient permettre de réduire rapidement les énergies fossiles. Cependant, en raison de la nature consensuelle du mécanisme, il est difficile de limiter leur production. C'est pourquoi un traité de non-prolifération des combustibles fossiles est préconisé afin de combler les lacunes de la gouvernance mondiale et éliminer progressivement le charbon, le pétrole et le gaz.

| ENCADRÉ 2 — MESURES NATIONALES VISANT À RÉDUIRE LA PRODUCTION OU LA DÉPENDANCE AUX COMBUSTIBLES FOSSILES |  |
|--|--|
| CATÉGORIE  | POLITIQUE D'OFFRE  |
| Approches réglementaires   | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>Limiter l'exploration, la production ou l'exportation</b> (par exemple par des moratoires, des interdictions ou des quotas).</li> <li>■ <b>Interdire le développement</b> ou limiter les permis pour certaines ressources, infrastructures (pipelines et terminaux, ports charbonniers, etc.) ou l'utilisation de certaines technologies.</li> <li>■ <b>Garantir une évaluation complète des émissions</b> (en amont et en aval) dans les études d'impact sur l'environnement pour les nouveaux projets d'approvisionnement en combustibles fossiles.</li> </ul> |
| Instrument économiques   | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>Éliminer les subventions</b> aux producteurs de combustibles fossiles.</li> <li>■ <b>Introduire des taxes</b> ou des prélèvements sur la production ou l'exportation de combustibles fossiles et augmenter les redevances.</li> </ul>  |
| Biens et services publics  | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ <b>Aider les travailleurs et les communautés</b> à se détourner de la production de combustibles fossiles</li> <li>■ <b>Désinvestir les fonds d'investissement contrôlés par l'État</b> des entreprises impliquées dans la production de combustibles fossiles.</li> <li>■ <b>Restreindre le financement des projets d'approvisionnement en combustibles fossiles</b> par les institutions financières publiques (par exemple, les agences de crédit à l'exportation et les banques nationales et multilatérales).</li> </ul>                                       |
| Information et transparence  | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Exiger des entreprises qu'elles rendent compte des risques climatiques à long terme associés à la production et à l'exploration à forte intensité de capital.</li> <li>■ Fixer des objectifs de réduction de la production de combustibles fossiles et rendre compte des progrès accomplis parallèlement aux comptes existants en matière d'atténuation du changement climatique (par exemple en utilisant un cadre de comptabilisation des émissions basé sur l'extraction).</li> </ul>  |
| Soutien international accru  | <ul style="list-style-type: none"> <li>■ Les pays du Nord apportent un soutien supplémentaire aux pays du Sud en matière de financement, de technologie et de renforcement des capacités afin de permettre une transition vers 100 % d'énergies renouvelables, une diversification économique des secteurs et des économies dépendant des combustibles fossiles, et une transition juste pour les travailleurs et les communautés.</li> </ul>  |

## *Des mesures supplémentaires seront nécessaires pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris*

Si l'Accord de Paris exige de tous les pays qu'ils prennent des mesures pour réduire leurs émissions nationales, il ne limite pas directement les forces du marché et les incitations financières à court terme qui continuent d'alimenter l'expansion des infrastructures mondiales de combustibles fossiles, ce qui risque d'enfermer le monde dans une trajectoire à fortes émissions.

Les combustibles fossiles ne sont mentionnés nulle part dans l'Accord de Paris ou dans la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Des mesures supplémentaires sont nécessaires pour compléter l'Accord de Paris dans trois domaines :



### *Une transition mondiale juste*

**Permettre une transition juste à l'échelle mondiale pour tous les pays**, les travailleurs et les communautés, notamment en soutenant la transition pour s'affranchir de la dépendance aux combustibles fossiles, en élargissant l'accès aux énergies renouvelables et en favorisant la diversification économique pour des voies de développement ne faisant pas appel aux combustibles fossiles;



### *La non-Prolifération*

**Empêcher la prolifération du charbon, du pétrole et du gaz** en stoppant toute nouvelle exploration et production;



### *Un retrait progressif équitable*

**Réduire progressivement la production actuelle de combustibles fossiles** conformément à l'objectif climatique mondial de 1,5°C, d'une manière juste et équitable, les nations riches ayant une capacité et une responsabilité historique en matière d'émissions devront effectuer la transition plus rapidement.

## *La transition effective doit être basée sur l'équité*

Un effort visant à éliminer progressivement les combustibles fossiles et à mettre en œuvre des solutions par le biais d'une coopération multilatérale a plus de chances d'être efficace s'il est juste. Pour créer une véritable dynamique, nous avons besoin d'une vision universellement partagée d'une transition juste à l'échelle mondiale. Dans cette transition, les pays les plus riches, moins dépendants et dotés d'une plus grande capacité financière et institutionnelle, devront opérer la transition plus rapidement. En revanche, les pays plus pauvres, plus dépendants et disposant de capacités moindres, auront besoin d'un soutien international plus important. Pour parvenir à une transition complète, les pays riches devront étendre leur soutien financier, technologique et de renforcement des capacités aux pays dont les capacités sont plus limitées.<sup>7</sup>

## 2.COMPOSANTES DE LA LA COOPÉRATION INTERNATIONALE

Une transition juste et adaptée à la limite de 1,5° C nécessitera de nouveaux niveaux et de nouvelles formes de coopération internationale fondés sur de nouvelles règles et de nouveaux accords juridiques. Les principales composantes de cet effort sont les suivantes :

### **De nouvelles coalitions de pays.**

La coopération internationale commence souvent lorsqu'un petit groupe de pays intéressés se réunit pour partager leurs expériences, explorer la coopération et entamer le processus de définition de nouvelles normes, règles et institutions. Plusieurs nouveaux groupes ont vu le jour, dont le plus récent est l'Alliance au-delà du pétrole et du gaz (Beyond Oil and Gas Alliance - BOGA) (**encadré 3**).

### **Amélioration de la responsabilité et de la transparence.**

Les leçons tirées de la gestion de menaces mondiales, telles que la prolifération nucléaire et l'appauvrissement de la couche d'ozone, soulignent l'importance de la transparence des gouvernements. Le nouveau Registre mondial des combustibles fossiles (**encadré 4**) fournit des données normalisées, complètes, vérifiées par les gouvernements et accessibles au public sur les réserves de combustibles fossiles et aide à planifier la transition.

### **Commission mondiale sur les combustibles fossiles.**

En s'appuyant sur les efforts déployés pour créer un premier club de pays et améliorer la transparence, une étape importante pourrait être la création d'un véritable dialogue mondial pour donner l'impulsion et le soutien nécessaires à la transition. Ce dialogue pourrait s'inspirer de précédents tels que la Commission mondiale des barrages et les conférences humanitaires internationales qui ont contribué à la conclusion de nouveaux accords juridiques sur les armes nucléaires et les mines terrestres.

### **Nouveaux mandats et dispositions juridiques.**

Un processus formel est nécessaire pour parvenir à un instrument juridique négocié en vue d'une transition maîtrisée vers l'abandon des fossiles. Pour ce faire, il faut créer une dynamique politique au sein et en dehors de la communauté des Nations unies. Les pays chefs de file joueront un rôle crucial, mais leur succès dépendra de la coordination internationale avec la société civile, les instituts de recherche, l'industrie, les institutions publiques et les gouvernements infranationaux, même face à la résistance des pays puissants.

### **RECUADRO 3 — L'ALLIANCE AU-DELÀ DU PÉTROLE ET DU GAZ (BOGA)**

L'Alliance Au-delà du pétrole et du gaz (Beyond Oil and Gas Alliance) est une coalition de gouvernements désireux d'être les premiers à abandonner la production de pétrole et de gaz dans leur propre juridiction. BOGA vise à normaliser la réduction de la production de pétrole et de gaz en tant que pilier essentiel de la lutte contre le changement climatique en augmentant le nombre de juridictions qui adhèrent à l'alliance afin de partager les meilleures pratiques. BOGA renforce le leadership national et pourrait servir de levier à une plus grande coopération internationale entre les nations, par exemple par la négociation d'un traité de non-prolifération des combustibles fossiles:

[www.beyondoilandgasalliance.com](http://www.beyondoilandgasalliance.com).

### **ENCADRÉ 4 — UN REGISTRE MONDIAL DES COMBUSTIBLES FOSSILES**

Les efforts historiques déployés pour faire face aux menaces mondiales, telles que la prolifération nucléaire, soulignent l'importance de la transparence et de la responsabilité des gouvernements comme base de la coopération internationale. En 2022, le Registre mondial des combustibles fossiles, la première base de données entièrement publique sur la production de fossiles, a été lancé. Voir

[www.fossilfuelregistry.org](http://www.fossilfuelregistry.org) pour découvrir cet outil qui permet de tenir les gouvernements et les entreprises responsables de leur production.

## *Tirer les leçons des autres traités*

Bien qu'il existe des différences importantes entre le système des combustibles fossiles et d'autres produits et infrastructures dangereux, des leçons importantes peuvent être tirées d'autres traités internationaux, tels que ceux sur les mines antipersonnel, les substances appauvrissant la couche d'ozone ou les armes nucléaires. Dans de bonnes conditions, les traités ne sont pas nécessairement longs à négocier. Le premier traité de non-prolifération nucléaire a pris environ trois ans. Ils n'ont pas non plus besoin du soutien de tous les acteurs principaux dès le départ pour réussir. Le traité sur l'interdiction des armes nucléaires a été mené par des États non dotés d'armes nucléaires qui sont parvenus à interdire à tout État de s'engager dans des activités d'armement nucléaire. En nous appuyant sur l'expérience de ces autres traités, nous plaidons en faveur d'un traité visant à éliminer progressivement les combustibles fossiles et à accélérer une transition qui ne laisse aucun pays de côté.





### 3. UN TRAITÉ DE NON-PROLIFÉRATION DES COMBUSTIBLES FOSSILES

L'initiative du traité de non-prolifération des combustibles fossiles vise à favoriser **une transition équitable, à l'échelle mondiale, des combustibles fossiles vers des énergies et des économies propres** et à faible émission de carbone.

L'initiative stimulera la coopération internationale afin d'accélérer la transition vers des énergies renouvelables, propres et abondantes, de sorte qu'aucun pays, communauté ou travailleur ne soit laissé pour compte, elle mettra fin au développement de nouveaux combustibles fossiles et éliminera progressivement la production existante afin de limiter le réchauffement à 1,5 °C.

A partir du succès des traités précédents sur les armes nucléaires et les mines antipersonnel, il est clair que la voie vers un traité de non-prolifération des combustibles fossiles passe par le développement d'un mouvement de la société civile, l'amélioration de la transparence sur la nature du problème et ses solutions via la recherche scientifique, le soutien aux pays désireux d'agir en premier pour obliger d'autres nations à les rejoindre, ainsi que la création d'une base de négociations internationales, à partir de dialogues diplomatiques et, éventuellement, d'une Commission mondiale sur les combustibles fossiles.

Outre la défense des traités, le plaidoyer concerté en faveur d'un nouveau cadre juridique peut également servir plusieurs objectifs en soi.

Il s'agit notamment de :

- a.** Renforcer le fait que l'industrie et l'infrastructure des combustibles fossiles constituent un risque mondial grave ;
- b.** Clarifier la nécessité d'une action collective mondiale à grande échelle pour s'attaquer à l'industrie des combustibles fossiles ;
- c.** Saisir les nouvelles occasions de s'engager avec les États sur leur responsabilité de mettre en œuvre des mesures relatives à l'offre ;
- d.** Intégrer le besoin d'équité dans le débat, en particulier pour les pays producteurs ;
- e.** Explorer les moyens de répondre aux besoins des pays dépendants des combustibles fossiles ;
- f.** Relier les multiples campagnes locales à une demande globale.
- g.** Relier les possibilités offertes aux niveaux infranational, national et mondial dans le cadre d'une campagne mondiale plus unifiée.

Tout comme il y a cinquante ans, le monde avait besoin d'un traité pour désamorcer les menaces posées par les armes nucléaires, le monde a aujourd'hui besoin d'un traité de non-prolifération des combustibles fossiles.

**Pour plus d'informations sur l'initiative du Traité, voir**  
[www.fossilfuel treaty.org](http://www.fossilfuel treaty.org)

## 4. LES MESURES QUE LES GOUVERNEMENTS PEUVENT PRENDRE DÈS À PRÉSENT

Alors que l'initiative du traité de non-prolifération des combustibles fossiles poursuit sa stratégie diplomatique, elle cherche à obtenir le soutien des gouvernements des pays dans le cadre des activités suivantes :

### *Expression publique de soutien à un traité*

Rejoignez un bloc de six pays du Pacifique – dont Vanuatu, Tuvalu, Tonga, Fidji, Niue et les Îles Salomon – ainsi que le Parlement européen, le ministre néo-zélandais du climat et le président du Timor oriental, pour appeler publiquement à un traité.

### *Participation à des réunions internationales*

Une série de réunions informelles de représentants gouvernementaux est une première étape importante pour établir une compréhension commune du défi que représente la coordination mondiale autour de l'approvisionnement en combustibles fossiles et pour construire un soutien diplomatique en faveur d'un traité. Une série de réunions sur les combustibles fossiles pourrait être dirigée par un groupe de pays champions. C'est le modèle du processus d'Ottawa, qui a abouti à la convention sur l'interdiction des mines antipersonnel.

La première réunion s'est tenue à Stockholm+50, organisée par le Conseil nordique et facilitée par le Vanuatu, la Finlande et le PNUE. Elle a été suivie d'une réunion lors de la COP 27 à Sharm El-Sheikh, de plusieurs réunions ministérielles dans le Pacifique et d'autres en 2023.

### *Création un groupe de pays champions*

Travailler par la voie diplomatique pour inciter les pays cibles à adhérer à l'idée d'un traité de non-prolifération des combustibles fossiles, y compris les petits et moyens États insulaires du Pacifique et les producteurs de combustibles fossiles particulièrement dépendants.

### *Soutien à la proposition d'avis consultatif de la CIJ sur le changement climatique*

Soutenir les efforts déployés pour que la CIJ émette un avis consultatif sur le changement climatique et les droits humains et, une fois que la Cour l'aura examiné, veiller à ce que les questions relatives aux combustibles fossiles soient incluses dans le champ d'application de l'avis.

1. IPCC (2021) *Climate Change 2021: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* [Masson-Delmotte, V., P. Zhai, A. Pirani, S.L. Connors, C. Péan, S. Berger, N. Caud, Y. Chen, L. Goldfarb, M.I. Gomis, M. Huang, K. Leitzell, E. Lonnoy, J.B.R. Matthews, T.K. Maycock, T. Waterfield, O. Yelekçi, R. Yu, and B. Zhou (eds.)]. Cambridge University Press. In Press.
2. United Nations, "Secretary-General Calls Latest IPCC Climate Report 'Code Red for Humanity', Stressing 'Irrefutable' Evidence of Human Influence" (2021)
3. Global Carbon Project. (2020). *Supplemental data of Global Carbon Budget 2020 (Version 1.0) [Data set]*. Global Carbon Project. <https://doi.org/10.18160/gcp-2020>
4. CDP, *Carbon Majors Report (2017)* <https://www.cdp.net/en/reports/downloads/2327>
5. SEI, IISD, ODI, E3G, and UNEP. (2021). *The Production Gap Report 2021*. <http://productiongap.org/2021report>
6. IEA, "Net Zero by 2050" (Paris: IEA, 2021), <https://www.iea.org/reports/net-zero-by-2050>.
7. Greg Muttitt & Sivan Kartha (2020) *Equity, climate justice and fossil fuel extraction: principles for a managed phase out*, *Climate Policy*, 20:8, 1024-1042.